

façon, je permettrai à l'honorable député de la poser et au très honorable premier ministre d'y répondre.

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je suis de votre avis. La question est de nature très générale, mais il se peut que l'honorable ministre des Forêts et du Développement rural puisse y répondre, si l'honorable député la lui posait un autre jour.

[Traduction]

LA RADIODIFFUSION

EDMONTON—LE REJET D'UNE DEMANDE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État ou à son secrétaire parlementaire. Veilleront-ils à ce que la demande d'Edmonton pour un système de télévision à antenne collective soit examinée par le Conseil de la radio-télévision canadienne, afin qu'il renverse le brusque rejet de la demande par un fonctionnaire, notamment le secrétaire du Conseil?

M. l'Orateur: Je doute que la question soit recevable dans sa forme actuelle.

M. Paproski: Monsieur l'Orateur, comme la ville d'Edmonton possède son propre réseau de téléphone et que le système de télévision à antenne collective n'est qu'un réseau de relais qui fonctionne par câbles téléphoniques, le ministre essaiera-t-il de savoir en vertu de quel droit ou de quelle loi la demande de la ville a été sommairement rejetée sans même pouvoir se faire entendre par le Conseil, et, dans l'intérêt de la justice, verra-t-il à ce qu'elle obtienne une telle audience?

M. l'Orateur: Voilà une question excellente et un argument encore meilleur.

QUESTION POSÉE AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Barry Mather (Surrey): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre; elle est d'ordre constitutionnel mais différente des questions précédentes. Il s'agit de l'écrêteau portant les mots «Propriété privée», apposé à la grille de l'hôtel du gouvernement par le nouveau lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique et retiré par les autorités provinciales. Le gouvernement est-il au courant de la situation ou va-t-il s'en occuper?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question du député devrait être inscrite au *Feuilleton*.

RADIO-CANADA

PROTESTATION AU SUJET D'UNE ÉMISSION SUR LE PARC ALGONQUIN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Leonard Hopkins (Renfrew-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État, mais vu son absence, je vais la poser au premier ministre. Compte tenu de l'opinion préconçue affichée d'un bout à l'autre de la partie de l'émission «The Way It Is» sur l'exploitation forestière et le tourisme dans le parc Algonquin, télévisée dimanche soir sur le réseau de Radio-Canada, le premier ministre voudrait-il prier la Société Radio-Canada de ne pas utiliser les fonds publics pour favoriser un jugement partial de la question du parc Algonquin qui risque de faire perdre leur emploi à des milliers de gens de la partie supérieure de la vallée de l'Outaouais dans l'est de l'Ontario?

M. l'Orateur: A l'ordre. Il s'agit encore ici d'un argument, non d'une question.

M. Hopkins: A dix heures, monsieur l'Orateur.

LA PÊCHE

LE RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR L'ÉTUDE DES MARCHÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. l'Orateur: Le député de North Shore a la parole. (*Exclamations*)

Le député de South Shore a la parole.

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Vous confondez un peu les aires de vent, monsieur l'Orateur. Je voudrais poser une question au ministre des Pêcheries. Un rapport intérimaire sur l'étude des marchés entreprise conjointement par les gouvernements et l'industrie a été communiqué aux gouvernements participants par la firme de conseillers en gestion qui dirige l'étude. Étant donné que l'industrie de la pêche éprouve actuellement de graves difficultés à écouler ses produits, le ministre a-t-il quelque chose à annoncer à propos de ce rapport ou des propositions qu'il renferme en vue de trouver plus de débouchés pour les pêcheries?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêcheries): Pas tout de suite, monsieur l'Orateur, mais les rapports et d'autres semblables sont étudiés très attentivement. Je compte pouvoir faire une déclaration à l'industrie d'ici quelques semaines.